

LA GESTION DE LA SCENE D'INFRACTION

Major Richard JUNCA

Responsable du Groupe des Unités Spécialisées et de la Maintenance Opérationnelle à la Sous-direction de la Police Technique et Scientifique.

ConsTox, 31 avenue Franklin Roosevelt, 69134 ECULLY Cedex

INTRODUCTION

« La scène de crime ou scène d'infraction, selon la dénomination de la police nationale française s'il ne s'agit pas d'un crime au sens strict, comprend à la fois les lieux où s'est produit un crime, un délit ou un accident d'origine éventuellement criminelle, mais aussi l'état de ces lieux. » (Définition Wikipédia)

Aujourd'hui, les actes de la police technique et scientifique jouent un rôle majeur dans le procès pénal : les personnes condamnées ou disculpées grâce à la preuve scientifique sont légendes. Les constatations sur une scène de crime constituent un acte judiciaire essentiel dont peut dépendre la réussite de l'enquête. Les grandes affaires criminelles de ces dernières décennies, pour lesquelles il n'existe pas encore de dénouement, ont toutes un dénominateur commun : des constatations bâclées.

Lors de ces constatations, les techniciens de l'identité judiciaire (spécialité de la Police Technique et Scientifique) jouent un rôle primordial. Certaines polices occidentales ont d'ailleurs confié aux « experts » la responsabilité juridique des constatations. C'est sans doute la raison pour laquelle les séries télévisées sur le sujet sont aujourd'hui si nombreuses.

La scène d'infraction

C'est le principe d'échange d'Edmond LOCARD selon lequel « une triple interaction se produit entre le milieu ambiant, le criminel et la victime », qui guide les actes des techniciens de la scène de crime. Deux missions essentielles vont prévaloir lors de leurs investigations : « fixer les lieux » c'est-à-dire reproduire l'état des lieux de la scène de crime telle qu'elle est découverte, et rechercher des traces et indices pour identifier les auteurs et les victimes. La méthodologie de gestion de la scène d'infraction par les personnels de la police technique et scientifique, se décompose en quatre phases.

La prise en compte de la scène d'infraction

Les personnels de police primo-intervenants effectuent les premières diligences en établissant notamment un périmètre de sécurité pour préserver les lieux. Cette phase correspond au temps d'observation nécessaire pour comprendre la situation. Avant toute pénétration dans les lieux, le technicien doit avant tout recueillir toutes les informations utiles auprès des témoins, policiers et services de secours déjà sur place et qui assurent la sécurisation des lieux, dénombrent les victimes, les auteurs présumés sans modification de la scène. Il doit ensuite revêtir l'équipement de protection indispensable pour ne pas polluer les lieux et veiller à ce que toute personne entrant sur la scène soit également revêtue. Enfin des photos ou vidéos, dites de sécurité, sont réalisées pour fixer la scène d'infraction. Ces images, éventuellement insérées dans le rapport final lors de scène de crime majeure, peuvent également illustrer un briefing préalable pour adopter la meilleure méthodologie dans la poursuite des constatations. Au-delà des outils conventionnels de capture d'image que sont les caméras et appareils photographiques, le technicien peut utiliser aujourd'hui des appareils intégrés sur tablette ou téléphone (ces derniers pouvant également servir à la prise de note sur des logiciels dédiés), ou plus performants comme des drones ou laser-scanners.

Recherche et matérialisation des traces et indices

Afin de traiter la scène de façon exhaustive, une stratégie de progression est définie. Le technicien examine chaque zone de façon minutieuse, en utilisant des appareils d'éclairage en lumière blanche ou colorée. Ces sources de lumières permettent de

mettre en évidence des traces et indices, grâce aux propriétés de luminescence de la matière. À chaque découverte l'opérateur matérialise avec un cavalier numéroté chaque indice. Ces opérations permettent aussi de traiter la scène dans son ensemble. Aujourd'hui des recherches sont menées afin d'améliorer la mise en évidence de ces traces et indices, par leur caractérisation spectrale individuelle.

Fixation des lieux

Cette phase consiste à photographier la scène dans le détail. Ainsi tous les indices matérialisés sont photographiés dans leur contexte, mais également en prise de vue rapprochée et de détail (macrophotographie). Un plan des lieux est réalisé, présentant le positionnement des victimes et de chaque indice. Le technicien dispose dorénavant d'outils performants, facilitant ces opérations, tout en améliorant le rendu. Au mètre ruban et planche à dessins se substituent aujourd'hui la tablette et le télémètre laser. L'enquêteur peut réaliser une visite virtuelle interactive de la scène, permettant ainsi une meilleure compréhension des faits par les magistrats et lors des audiences des juridictions de jugement.

Prélèvements des traces et indices

Enfin, le technicien doit déterminer l'ordre des prélèvements des traces et indices matérialisés par les cavaliers. Ainsi les traces et indices les plus fragiles sont prélevés en priorité, tels les résidus de tir ou les traces odorantes. La durée de prélèvement des traces odorantes (les supports sont enveloppés de tissus pendant 1 heure au minimum), contraint l'opérateur à commencer sa manipulation dès le début de la deuxième phase. La recherche de traces papillaires par les poudres conventionnelles est le dernier acte accompli sur la scène, de par le caractère très polluant de ce procédé.

CONCLUSION

Si cette méthodologie reste la règle en matière de traitement d'une scène de crime, elle est toutefois adaptée en fonction du type de scène traitée. Ainsi dans le cadre d'attentat, au vu du nombre de victimes et la multitude d'éléments à traiter, une méthodologie spécifique est déclinée, prenant en compte les zones de dispersion

et la nécessaire cohabitation avec les autres entités concourant à la résolution des difficultés engendrées par ce type de crise (services de secours, déminage, ordre public, identification des victimes...).

Les services opérationnels de la police technique et scientifique, sont aujourd’hui les artisans essentiels de l’enquête criminelle. Nul doute qu’avec l’apport des nouvelles technologies, leur travail au quotidien n’en sera que plus efficace.